Louis Laflame

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1702 Renvoyé : 1730

Né à St Florentin (Yonne) , le 1685

Mort à Paris (St Etienne du Mont) , le 17 avril 1730

Notes bio-bibliographiques

E Bonnardet
pr. de l'oratoire

Voir : Adry II. 195.

Nécrologe des plus célèbres défenseurs, t. II p. 146.

Le Père Louis Laflame

Nouvelles Ecclésiastiques de 1730

Listes des assemblées

1711 Juilly Oct

1714 Beaune

1717 Paris

1720 N.D. des Vertus

1723 "

1726 "

1729 "

Adry = Bibl. des écrivains de l'Oratoire = (Bibl. N[le] fonds fr. 25.682) T. II. p. 195 =

L'archevêque de Paris (1730) c'est-à-dire Vintimille, ordonne au P. Laflame de sortir de N.D. des Vertus. Celui-ci expose au P. Général l'état de misère où il se trouve après 28 ans de services dans l'Oratoire. Nouveaux ordres contre lui du Général au supérieur des Vertus. Le P. Laflame écrit ensuite une lettre touchante au P. Général. Enfin il est forcé de sortir. Lettre de cachet qui l'exile à St Florentin, sa patrie. Le supérieur refuse de la signifier. Le P. de la Tour veut s'en charger lui-même. Le P. Caton refuse d'apprendre au P. Général la demeure de ce prêtre persécuté qui était alors à toute extrémité et venait d'être administré. -

Le P. Adry donne ensuite la notice du Nécrologe qui suit =

Nécrologe des plus célèbres Défenseurs. 1760. T. II p. 146 =

Le P. La Flame, prêtre de l'Oratoire, naquit à St Florentin. Il entra assez jeune dans la Congrégation et fit le cours de ses humanités à (Erreur) Juilly. Les efforts qu'il fit pour se rendre capable, ruinèrent sa santé qui était délicate et il s'en ressentit le reste de ses jours. C'était un prêtre vraiment pieux et attaché sincèrement à la vérité. Il était appelant, réappelant et adhérant à M. de Senez. Il était l'édification de la Maison de N. Dame

des Vertus, lorsqu'il en fut chassé en 1730 avec dix de ses confrères, à cause de ses sentiments, par la trahison du P. de Roncé, qui était un faux frère. Il écrivit au P. de la Tour, son général, pour lui exposer la triste situation où il se trouvait; mais ce R.P. y fut insensible. Dénoué de tous secours temporels, il se trouva un asile chez M.Mrs Desessarts qui le reçurent à bras ouverts. Il y avait une lettre de cachet expédiée pour l'exiler à St Florentin dans le temps même qu'il était à l'extrémité.

Le P. Blondel, curé de S. Etienne du Mont, lui apporta les sacrements. Le P. Laflame renouvela en présence de J.C. ses appels et son adhésion à M. de Senez. Ce saint prêtre mourut le 17 avril 1730.
Il fut enterré honorablement.

Nouvelles eclés. 15 mai 1730

M.M. 607, 2i catalogue, N. 666

Louis Laflame de St Florentin, entré à Paris en 1702, prêtre à la Pentecôte 1709, mort le 17 avril 1730.

MM 618 p 26 N 223=
Le Confrère Louis Laflame, laïc
Né à St Florentin, dioc Sens (Yonne) 17 ans 1/2
fils de Nicolas Laflame et Marguerite St Claude, marchands
humanités à S. Florentin, philos. à Troye
entré à Paris le 2 octobre reçu le 1 Nov 1702
pension 200# à l'Inst et aux études et son entretien pour toujours

---

MM. 612 , page , N° 224
Le Confrère Louis Laflame
Né à S. Florentin, Dioc. Sens (17 ans 1/2) (Yonne)
Fils de Nicolas La Flame et Marguerite de St Claude, marchands
Humanités à S. Florentin, philosophie à Troyes
Entré à Paris le 2 octobre , vêtu le 1 Nov. 1702
Pension : 200 à l'Institution et aux études. Entretien d'habits pour ce temps là seulement Mort en 1730

Nécrologe oratorien =

Mort dans Paris le 17 avril 1730